

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

N° 2020-40

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Matière : Autres
domaines de
compétences

Sous matière : Autres
domaines de
compétences des
communes

OBJET : APPROBATION DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION CONSEIL
EN DATE DU : 11.02.2020

AFFICHAGE EN DATE
DU : 11.02.2020

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : **24 FEV. 2020**

Séance du Conseil Municipal du 17 février 2020,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal, BUSTOS Jean-Paul, THOMAS-DAIDE Hélène, LINOU Stéphane, THOMAS Guy, THOMAS Eric, RATABOUIL Michel, PINEL Jean-Louis,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à M. GREFFIER Philippe,
M. SOL Philippe donne procuration à Mme RATABOUIL Jacqueline,
Mme EL KAHAZ Sarah donne procuration à M. TAURINES André,
Mme SOULIER Agnès donne procuration à Mme GIRAL Hélène,
Mme ISSALYS Jeanne donne procuration à M. ZAMAI Giovanni,
Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,

Absente : Mme RUIZ Patricia,

Secrétaire : Mme BARTHES Chantal,

Le Contrat Enfance Jeunesse signé en 2007 entre la ville de Castelnaudary et la CAF de l'Aude renouvelé pour la période allant du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2022 est remplacé par la Convention Territoriale Globale.

Il s'agit d'un nouveau dispositif permettant un développement territorial pertinent.

Cette nouvelle démarche de pilotage a pour objectif la réalisation et la mise en œuvre **d'un projet social de territoire**, pour organiser l'offre globale de service en direction de la population et des familles.

Aucun nouveau financement n'est adossé à une C.T.G, **les financements en cours sont conservés** et renouvelés selon les modalités prévues lors de leur signature.

La Convention Territoriale Globale devient la convention cadre des relations entre la collectivité locale et la Caf autour de laquelle s'articuleront à l'avenir les dispositifs existants.

La Ville de Castelnaudary est signataire du Contrat Enfance Jeunesse au même titre que la Communauté de Communes de Castelnaudary Lauragais Audois, du Syndicat Lauragais Audois et de la Caisse d'Allocations Familiales.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer la Convention Territoriale Globale, et à signer tout autre document s'y afférant.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.
La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 17 février 2020.



Le Maire,

Patrick MAUGARD

Ampliation faite le :
21 FEV. 2020
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :
20 FEV. 2020
Par publication le :
24 FEV. 2020
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Hervé



Hervé ANTOINE

